



GUIDE de l'été 2023



ici ou ailleurs,
des activités
pour tous,
tout l'été

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------------------|
| EDITO DU MAIRE..... | 3 |
| FORUM, MODE D'EMPLOI CENTRES DE VACANCES..... | 4 |
| CARTE DES LIEUX DES SÉJOURS..... | 5 |
| CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION AUX SÉJOURS DE VACANCES ENFANCE ET JEUNESSE..... | 6-7 |
| CENTRES DE VACANCES | |
| Séjours enfance..... | 8 à 14 |
| Séjours jeunesse..... | 16 à 19 |
| LISTE DES ORGANISMES..... | 15 |
| PROCÉDURES D'INSCRIPTION POUR LES SÉJOURS..... | 22 |
| JEUNESSE | |
| Aide à projet jeunes..... | 23 |
| FAMILLES | |
| Les Vacances Solidaires (LV5)..... | 24 |
| BONS VACAF..... | 25 |
| TARIFS..... | 26-27 |
| L'ÉTÉ À CHAMPS... C'EST AUSSI..... | 28-29 |
| NOTES..... | 20-21 et 30-31 |





ÉDITO DU MAIRE

Ensemble, continuons de défendre le droit aux vacances pour toutes et tous !

Bien qu'inscrit dans la loi depuis 1998, le droit aux vacances n'est toujours pas une réalité pour tout le monde. En effet, chaque année, ce sont près de 40 % des Français qui ne peuvent partir en vacances faute de ressources. Avec les conséquences de la crise énergétique et de l'inflation, de nombreuses familles se retrouveront une nouvelle fois en difficulté pour partir en vacances.

Pourtant, partir en séjour reste une merveilleuse opportunité de découvrir un monde différent de son quotidien. Notamment pour les enfants et les jeunes, un départ en séjour permet aussi de découvrir des loisirs autrement, tout en faisant l'apprentissage de la vie en collectivité. Enfin, l'autonomie, la confiance et l'estime de soi, l'ouverture aux autres, sont autant de qualités qui se retrouvent renforcées au retour d'un séjour éducatif.

Consciente de ces enjeux, la Municipalité a décidé de reconduire pour l'été 2023 une offre très diversifiée de séjours éducatifs pour les enfants et les jeunes campésiens. Pour les départs en famille, le dispositif « Les Vacances Solidaires » (LVS) permettra de poursuivre l'accompagnement des familles dans leurs projets de vacances, à des tarifs très accessibles. Enfin, parce que l'été se vit aussi pleinement à Champs-sur-Marne, les services municipaux travaillent à vous proposer une programmation estivale 2023 riche en activités au cœur des quartiers, en animations et en sorties familiales.

À l'heure où les ménages sont de plus en plus exposés aux difficultés financières, et où les séjours éducatifs sont remis en cause au motif qu'ils seraient inutiles et trop coûteux pour la Commune, la Municipalité fait le choix de poursuivre une politique ambitieuse de séjours éducatifs accessibles à tous. Ensemble, continuons de défendre le droit au départ en vacances pour toutes et tous !



*Maud Tallet
Maire de Champs-sur-Marne*

À lire attentivement

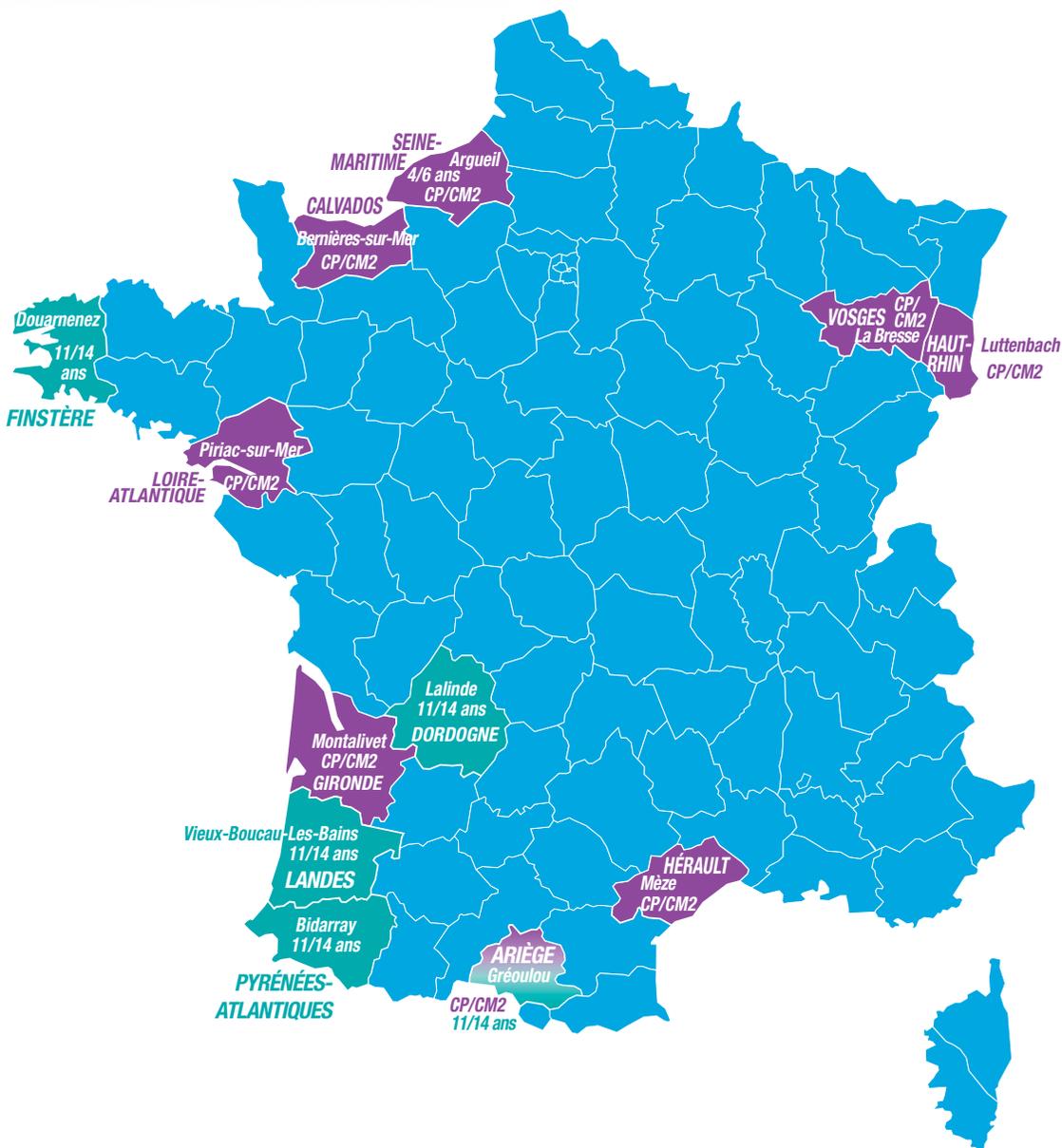
POUR LES CENTRES DE VACANCES

- À leur arrivée au Forum, les familles **munies de leur fiche tarifaire 2023** pourront se rendre immédiatement au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville, dans la salle civique afin de rencontrer et d'échanger avec les organisateurs des séjours :
 - ODCVL pour les séjours Enfance et Jeunesse ;
 - EVA pour les séjours Enfance et Jeunesse ;
 - Planète Aventures pour les séjours Jeunesse ;
 - Les Pionniers de France pour les séjours Enfance ;
 - « Les Vacances Solidaires ».
- Dans chacun de ces pôles, vous aurez la possibilité :
 - d'échanger avec les organismes ;
 - de découvrir les séjours ;
 - de récupérer votre fiche d'inscription.
- Les inscriptions aux séjours se dérouleront au rez-de-chaussée, auprès du service municipal Enfance, pour les séjours concernant les élémentaires, et/ou auprès du service municipal Jeunesse pour les séjours 11/14 ans. À l'issue de cette inscription, un accusé de réception de votre dossier portant le numéro de votre fiche et un reçu de paiement vous seront remis (les règlements en espèces se feront au RDC auprès du service municipal Régie).
- Courant avril 2023, les services municipaux vous adresseront la confirmation de votre inscription, ainsi que le dossier individuel de l'enfant.





CARTE DES LIEUX DES SÉJOURS



CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION AUX SÉJOURS DE VACANCES ENFANCE & JEUNESSE

PRÉAMBULE

Les séjours de vacances sont ouverts aux enfants et aux jeunes dont les parents résident à Champs-sur-Marne. Un seul séjour par enfant, ou par jeune, sera autorisé (juillet ou août).

Les services municipaux Enfance et Jeunesse restent à votre disposition avant et pendant le temps du séjour de votre enfant pour tout renseignement.

VOTRE PARTICIPATION

Un point d'accueil sera à votre disposition pour vous aider à calculer le coût du séjour. Si vous n'êtes pas déjà passé au service municipal Régie pour faire établir votre fiche tarifaire, **merci de vous munir :**

- de l'avis d'imposition de 2022 pour les revenus de 2021 (merci de fournir une copie de cet avis d'imposition selon les directives de la Direction Générale des Finances Publiques) ;
- du justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, d'électricité, décompte de charges de copropriété, taxe foncière 2022, contrat multirisques habitation). Les factures de téléphonie mobile et d'abonnement internet ne sont pas acceptées ;
- de la dernière attestation de paiement des prestations de la Caisse d'Allocations Familiales ;
- si nouvelle naissance, livret de famille ou extrait acte de naissance ;
- en cas de changement de situation familiale (divorce, séparation...), un jugement de divorce ou un justificatif de la séparation (convention, conciliation ou non conciliation...).

La municipalité accorde une aide pour chaque enfant. Vous pouvez calculer votre participation en vous référant aux tableaux pages 26 et 27 de cette brochure.

RÈGLEMENT DU SÉJOUR

1^{er} règlement : 20 % du montant de votre participation lors de la pré-inscription au forum.

2^{ème} règlement : 40 % du montant de votre participation au mois de mai.

3^{ème} règlement : 40 % du montant de votre participation, 1 mois avant le départ.



POUR LES MINI-SÉJOURS ENFANCE

Les informations concernant les mini-séjours enfance sont données dans ce guide à titre indicatif. Les inscriptions ne se font pas lors du Forum de l'été mais à partir du mois de juin sur les accueils de loisirs.

DÉSISTEMENT

En cas de désistement, et quel qu'en soit le motif, celui-ci devra être confirmé par courrier auprès du service concerné (Enfance ou Jeunesse). Il sera retenu une somme de 20 à 100 % de votre participation familiale, en fonction du motif et de la date de désistement :

- **plus de 30 jours avant le départ : 20% de votre participation familiale,**
- **entre moins de 30 jours et 10 jours avant le départ : 25 % de votre participation familiale,**
- **moins de 10 jours avant le départ : 50 % de votre participation familiale,**
- **non-présentation de l'enfant au départ : 100 % de participation familiale.**

ANNULATION

Pour des raisons indépendantes de sa volonté ou sur demande de l'organisme ou si le nombre d'inscrits sur un séjour était insuffisant, la municipalité peut être amenée à annuler un séjour.

ATTENTION

Aucune fiche de préinscription ne sera prise en compte sans le versement d'une somme correspondant à 20% de votre participation familiale qui équivaut, après confirmation du service, à votre engagement définitif sur l'un de vos choix.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Espèces, chèques, chèques vacances ANCV.

En cas de problème de comportement de votre enfant ou du jeune, un rapatriement sera possible. Les frais de retour seront à la charge de la famille.

SERVICE MUNICIPAL ENFANCE - 01 64 73 48 50

SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE - 01 64 73 48 55



MULTI'GLISSE OCÉAN

MONTALIVET (Gironde)

10 JOURS du 22 au 31 juillet 2023 ou du 1^{er} au 10 août 2023

LE CENTRE « Vent d'Est »

Situé à 80 kilomètres de Bordeaux, Montalivet offre un environnement 100% nature entre pinède et océan.

Le centre se trouve au milieu d'une forêt de pins, à 500 mètres de la plage, sur un terrain clôturé de deux hectares. Il est équipé de plusieurs terrains de sport, d'aires de jeux et de salles d'activités.

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

- 1 séance de bodyboard • 2 séances de surf •
- 1 séance d'accrobranche • 2 séances de tir à l'arc •
- 1 journée sur le lac d'Hourtin avec 1 séance de 2 heures au Splash Park •
 - Baignades dans l'océan tous les jours •
- Jeux en plein air • Découverte de la nature • Veillées •

TRANSPORT

- Les transferts aller-retour **au départ de Champs-sur-Marne**.
- Le voyage aller-retour en train entre Paris et Bordeaux.
- Les transferts aller-retour en car entre Bordeaux et Montalivet.

ORGANISME

EVA (Evasion Vacances Aventure) - www.evasion-vacances.com

ATTESTATION D'AISANCE À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES DEMANDÉE





SPORTEZ-VOUS BIEN

GRÉOULOU (Ariège)

14 JOURS du 18 au 31 juillet 2023 ou du 2 au 15 août 2023

LE CENTRE « Le Hameau de Gréoulou »

Situé dans les Pyrénées ariégeoises à 750 mètres d'altitude, le Hameau de Gréoulou offre un cadre de vie exceptionnel et un dépaysement total. Ce hameau pyrénéen, entièrement destiné aux enfants et aux chevaux, compte une quinzaine de maisons en pierres ce qui en fait un village équestre familial.

Le domaine de 120 hectares offre prairies, forêts et sentiers pour pratiquer de nombreuses activités.

Le centre est équipé d'une piscine, de terrains de sport, d'écuries et d'un manège couvert.

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

- 1 séance de 3 heures autour du poney dont 2 heures d'équitation •
 - 1 séance de karting de 45 mn •
(cours théorique puis apprentissage sur Kart)
 - 1 demi-journée d'escalade sur mur naturel •
- 1 demi-journée de grimpe-arbre dans la forêt du centre •
- 1 journée d'accrobranche avec pique-nique •
 - 2 séances de tir à l'arc •
(pour chaque séance : 2h d'initiation en intérieur puis 2h en forêt)
- 1 journée à la base nautique du Lac de Montbel, plus grand lac artificiel d'Europe, avec baignade et 3 heures de canoë •
 - Baignades à la piscine du centre • Jeux en plein air •
- Découverte de la nature • Veillées (feu de camp, boum...) •

TRANSPORT

- Les transferts aller-retour **au départ de Champs-sur-Marne**.
- Le voyage aller-retour en train entre Paris et Toulouse.
- Les transferts aller-retour en car entre Toulouse et Gréoulou.

ORGANISME

EVA (Evasion Vacances Aventure) - www.evasion-vacances.com

ATTESTATION D'AISANCE À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES DEMANDÉE



HISSEZ HAUT MATELOTS !

PIRIAC-SUR-MER (Loire-Atlantique)

15 JOURS du 10 au 24 juillet 2023 ou du 7 au 21 août 2023

LE CENTRE « La Rose des Vents »

Piriac-sur-Mer est situé à la pointe de la presqu'île de Guérande à 25 km de Saint Nazaire.

À 400 mètres de la plage, dans un parc arboré et clos de trois hectares, le centre bénéficie d'un environnement naturel exceptionnel propice à l'accueil de groupes. Il dispose de nombreux équipements et espaces extérieurs dont un petit bois, et plusieurs terrains de sport.

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

POUR TOUS

- Baignades à la mer • Pique-nique • Pêche à pied •
- Découverte de la ville de Piriac-sur-Mer •
- Projets d'activités autour du milieu environnant et de la vie et les métiers des hommes •

POUR LES ENFANTS JUSQU'À 8 ANS • 2 séances d'optimist •

POUR LES ENFANTS DE + DE 8 ANS • 2 séances de catamaran •

TRANSPORT

- Le voyage aller-retour en train **au départ de Paris**.
- Les transferts aller-retour en car entre la gare et le centre.

ORGANISME

LES PIONNIERS DE FRANCE - www.lespionniers.org

**ATTESTATION D'AISANCE À LA PRATIQUE
DES ACTIVITÉS NAUTIQUES DEMANDÉE**





LE MONDE DE NEMO

MEZE (Hérault)

12 JOURS du 20 au 31 juillet 2023 ou du 1^{er} au 12 août 2023

LE CENTRE « Le Taurus »

Située à une trentaine de kilomètres de Montpellier, Mèze est blottie entre les vignes et l'étang de Thau. Le centre se niche dans un petit port qui abrite une base nautique. Entièrement clôturé, il offre sécurité et tranquillité aux enfants dans un cadre exceptionnel, les pieds dans l'eau. Il comprend également des salles d'activités et des espaces détente.

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

- Grand jeu fil rouge où les enfants vont mener une enquête à la recherche de Némó •
- Balade de 3 heures à bord du Fleur de Thau, un voilier de 11 mètres •
 - 1 journée à Aqualand •
- Pêche à pied raisonnée pour découvrir la nature et l'environnement •
- Baignades tous les jours dans l'étang de Thau • Jeux • Défis • Concours •
 - Veillées animées chaque soir (jeux musicaux, boum...) •

TRANSPORT

- Le voyage aller-retour en train **au départ de Paris**.
- Les transferts aller-retour en car entre la gare et le centre.

ORGANISME

O.D.C.V.L. - www.odcvl.org

ATTESTATION D'AISANCE À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES DEMANDÉE



SUR LES PAS DE ROBIN DES BOIS

LUTTENBACH (Haut-Rhin)

12 JOURS du 20 au 31 juillet 2023 ou du 16 au 27 août 2023

LE CENTRE « La Fermeraie »

Située à 93 kilomètres de Strasbourg, Luttenbach est une commune rurale au cœur de la vallée de Munster, adossée aux Vosges. Les enfants seront accueillis dans une ferme alsacienne rénovée, avec un centre équestre sur place. Le centre comprend également des salles d'activités et des espaces jeux entièrement sécurisés à l'entrée du centre, dont plusieurs terrains de sport.

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

- Initiation au tir à l'arc dans le parc •
- 4 séances d'équitation et soins des chevaux •
 - Soins des animaux de la mini-ferme •
 - Balade et bivouac en calèche au fil de l'eau •
 - Construction de cabanes en forêt et d'un mini-jardin •
- Visite du château du Haut-Koenigsbourg et d'un village médiéval •
 - Frappe de la monnaie (confection de pièces et d'une bourse) •
 - Grands jeux thématiques et jeux de saltimbanques •
 - Jeu de piste avec boussole • Grand banquet médiéval costumé •
- Veillée autour du feu de camp : chants et danses avec barbecue géant •
 - Soirée découverte des étoiles • Baignade •

TRANSPORT

- Le voyage aller-retour en train **au départ de Paris**.
- Les transferts aller-retour en car entre la gare et le centre.

ORGANISME

O.D.C.V.L. - www.odcvl.org



ARGUEIL

Moyenne et Grande Sections de maternelle

- Du 24 au 28 juillet 2023
(20 enfants encadrés par 4 animateurs de la commune)
- Du 07 au 11 août 2023
(20 enfants encadrés par 4 animateurs de la commune)

CP-CM2

- Du 24 au 28 juillet 2023
(20 enfants encadrés par 3 animateurs de la commune)

Argueil se situe en Normandie, à 120 km de Paris et 60 km de Dieppe. Au cœur d'un domaine de 9 hectares, arboré et clos, les enfants seront hébergés au Manoir d'Argueil, qui a été entièrement rénové. Le domaine dispose de plusieurs salles d'activités et d'une mini-ferme. Les enfants pourront participer à des activités pédagogiques autour de la découverte de la nature. L'encadrement est assuré par les animateurs du service municipal Enfance. Le trajet aller-retour s'effectue en car.

ORGANISME O.D.C.V.L.

BERNIÈRES-SUR-MER

CP-CM2

- Du 31 juillet au 04 août 2023
(20 enfants encadrés par 3 animateurs de la commune)
- Du 07 au 11 août 2023
(20 enfants encadrés par 3 animateurs de la commune)

Bernières-sur-Mer se situe dans le Calvados, en Normandie, à 19 km de Caen. Le centre « La Closerie des Djinns » se trouve au cœur du village, à 400 m de la plage. Situé dans un espace clos d'un hectare, il dispose d'une grande salle à manger, de trois salles d'activités, d'espaces de jeux extérieurs et de terrains de sport. Les enfants pourront profiter de la plage et des baignades et participer à des activités pédagogiques autour de la découverte de la nature. L'encadrement est assuré par les animateurs du service Enfance. Le trajet aller-retour s'effectue en car.

ORGANISME U.N.C.M.T.





LISTE DES ORGANISMES ENFANCE & JEUNESSE

O.D.C.V.L.

Parc d'Activités de la Roche - BP 247 - 88007 EPINAL Cedex

Tél. : 03 29 82 31 74

E-mail : grand.angle@odcvl.org - Site : www.odcvl.org

EVA (Evasion Vacances Aventure)

2, chemin de la Caussade - 33270 FLOIRAC

Tél. : 06 64 63 16 01

E-mail : contact@evasion-vacances.com - Site : www.evasion-vacances.com

LES PIONNIERS DE FRANCE

19, rue Marie Madeleine Le Pichon - 93430 VILLETANEUSE

Tél. : 01 58 34 05 20

E-mail : contact@lespionniers.org - Site : www.lespionniers.org

UNCMT

4, avenue du Parc Saint-André - 14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

Tél. : 02 31 46 80 40

E-mail : contact@uncmt.fr - Site : www.uncmt.fr

PLANETE AVENTURES

2, rue Général Koenig - 59130 LAMBERSART

Tél. : 03 20 00 13 13

Site : www.planeteaventures.fr



L'AVENTURE AU GALOP

GRÉOULOU (Ariège)

10 JOURS du 8 au 17 juillet 2023 ou du 2 au 10 août 2023

LE CENTRE « Le Hameau de Gréoulou »

Perché sur les hauteurs de Lavelanet, en plein cœur de l'Ariège, Gréoulou, village équestre familial, accueille depuis 30 ans des enfants en vacances. Les jeunes sont ici chez eux. Qu'ils soient débutants ou confirmés, dans une ambiance familiale et détendue, ils n'auront qu'une seule préoccupation : l'équitation. Du manège de Gréoulou à la liberté de galoper en forêt, ce séjour est une véritable bouffée d'air frais pour les jeunes cavaliers...

Les jeunes seront logés à Gréoulou sous tente dans l'aire naturelle du camping, qui est dotée d'un bloc sanitaire, de tentes collectives de 4 places (avec matelas, couvertures supplémentaires et rangements).

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

- Équitation • Piscine •

FORMALITÉS

- Certificat médical d'aptitude aux activités sportives (de moins de 3 mois) •
 - Test d'aisance aquatique •
- Photocopie de la carte vitale • Original de la carte d'identité, obligatoire en cas de rapatriement sanitaire en avion et en train •
 - Duvet indispensable •

TRANSPORT

- Train et/ou Car.

ORGANISME

EVA (Évasion Vacances Aventure)

www.evasion-vacances.com





MIX SPORTIF EN DORDOGNE

LALINDE (Dordogne)

10 JOURS du 18 au 27 juillet 2023 ou
du 2 au 11 août 2023

LE CENTRE « Moulin de la Guillou »

Le moulin de la Guillou est situé au bord de la Dordogne, entre Bergerac et Sarlat. Le cadre privilégié de la base de loisirs du moulin de la Guillou offre aux enfants une possibilité d'activités sportives extrêmement diversifiée dont la piscine découverte de 25 m.

Une visite du château de Castelnaud sera également organisée, en plein cœur du Périgord Noir, dans un cadre enchanteur et verdoyant.

Le campement est composé de bungalows toilés, avec 2 « espaces nuit » de 4 couchages chacun ainsi que d'un espace collectif avec table et bancs. Les bungalows disposent aussi de plusieurs espaces de rangement, 2 blocs sanitaires composés, pour l'un de 10 cabines complètes, pour l'autre de 5 toilettes et 5 douches, situés à proximité immédiate des bungalows toilés.

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

- 1 séance de canoë-kayak • 1 séance d'escalade sur mur •
- 1 séance de VTT • 1 séance de tir à l'arc • 2 séances de karting •
- Mise en place d'olympiades avec constitution d'équipes et remise de médailles •
- Tennis • Ping-pong • Randonnées • Veillées •

FORMALITÉS

- Certificat médical d'aptitude aux activités sportives (de moins de 3 mois) •
- Test d'aisance aquatique •
- Photocopie de la carte vitale • Original de la carte d'identité, obligatoire en cas de rapatriement sanitaire en avion et en train •
- Duvet indispensable •

TRANSPORT

- Train et/ou Car.

ORGANISME

EVA (Evasion Vacances Aventure) - www.evasion-vacances.com



GRAINE DE SAUVETEUR

DOUARNENEZ (Bretagne)

12 JOURS du 20 au 31 juillet 2023 ou du 16 au 27 août 2023

LE CENTRE du « Steredenn »

Tu te sens l'âme d'un héros ? Devenir un sauveteur en mer te fait rêver ? Viens vivre, le temps d'une colo, le quotidien de sauveteurs de la SNSM. Accueil au centre du « Steredenn » fonctionnant à l'année, situé à 100 mètres de la plage et du port de plaisance et à 400 mètres du Port-Musée. Chambres de 3, 4 ou 5 lits avec sanitaires intégrés.

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

- Atelier sauvetage avec planche • Atelier palmes et bouée •
- Beach flag (sauvetage sur la plage) • Initiation aux gestes de 1^{ers} secours •
 - Visite d'un poste de secours sur la plage •
- Atelier éco-sauveteur, sensibilisation à la sauvegarde du littoral •
 - Découverte du stand-up paddle • Randonnée sur la côte •
 - Baignades et grands jeux de plage •
 - Soirées traditionnelles bretonnes (dances et contes, dégustation de crêpes...) •

FORMALITÉS

- Certificat médical d'aptitude aux activités sportives (de moins de 3 mois) •
 - Test d'aisance aquatique •
- Photocopie de la carte vitale • Original de la carte d'identité, obligatoire en cas de rapatriement sanitaire en avion et en train •
 - Duvet indispensable •

TRANSPORT

- Train et/ou Car.

ORGANISME

O.D.C.V.L. - www.odcvl.org





SEA, SURF AND FUN !

BIDARRAY
(Pyrénées-Atlantiques) et
VIEUX-BOUCAU-LES-BAINS
(Landes)

12 JOURS du 20 au 31 juillet 2023 ou du 1^{er} au 12 août 2023

LE CENTRE

1^{ère} partie du séjour Situé à Bidarray (à 45 minutes de Bayonne et de Biarritz) dans la vallée de la Nive au Pays Basque, le camping nous accueille le temps d'un séjour nature, au plus près des activités nautiques, avec logement en bungalow toile.

2^{ème} partie du séjour Situé à 40 minutes de la ville de Dax au bord de l'océan Atlantique, le village de Vieux-Boucau-Les-Bains a su préserver les grands espaces naturels de la dune océane et de la forêt. La volonté de donner à la station des dimensions humaines se caractérise par un aménagement exemplaire.

Les jeunes sont logés dans des chalets de 6/8 places avec douches toilettes et lavabos communs à proximité. Le centre se trouve seulement à 500 mètres de la plage et des activités nautiques.

ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES

- 1 séance d'hydrospeed (nage en eaux vives) • 1 séance de canoït •
 - 1 séance de rafting • Randonnées pédestres •
 - 2 séances de surf • 1 séance de stand-up paddle •
 - Participation aux fêtes locales • Veillées •

FORMALITÉS

- Certificat médical d'aptitude aux activités sportives (de moins de 3 mois) •
 - Test d'aisance aquatique •
 - Photocopie de la carte vitale • Original de la carte d'identité, obligatoire en cas de rapatriement sanitaire en avion et en train •
 - Duvet indispensable •

TRANSPORT

- Train et/ou Car.

ORGANISME

EVA (Evasion Vacances Aventure) - www.evasion-vacances.com



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



NOTES



À LIRE ATTENTIVEMENT

AVANT LE FORUM

Pensez à faire calculer votre participation familiale 2023 auprès du service municipal Régie, en mairie et de vous munir de votre N° d'allocataire CAF.

LORS DU FORUM

Attention, la présence d'un parent et le versement de 20% seront obligatoires lors de la pré-inscription au Forum.

- À leur arrivée au Forum, les familles **munies de leur fiche tarifaire 2023** pourront se rendre immédiatement au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville, dans la salle civique afin de rencontrer et d'échanger avec les organisateurs des séjours :
 - ODCVL pour les séjours Enfance et Jeunesse ;
 - EVA pour les séjours Enfance et Jeunesse ;
 - Planète Aventures pour les séjours Jeunesse ;
 - Les Pionniers de France pour les séjours Enfance ;
 - « Les Vacances Solidaires ».
- Dans chacun de ces pôles, vous aurez la possibilité :
 - d'échanger avec les organismes ;
 - de découvrir les séjours ;
 - de récupérer votre fiche d'inscription.
- Les inscriptions aux séjours se dérouleront au RDC, auprès du service municipal Enfance, pour les séjours concernant les élémentaires, et/ou auprès du service municipal Jeunesse pour les séjours 11/14 ans. À l'issue de cette inscription, un accusé de réception de votre dossier portant le numéro de votre fiche et un reçu de paiement vous seront remis (les règlements en espèces se feront au RDC auprès du service municipal Régie).

APRÈS LE FORUM

- Courant avril 2023, les services municipaux vous adresseront la confirmation de votre inscription, ainsi que le dossier individuel de l'enfant.
- Courant du mois de juin, des réunions d'information générale seront organisées pour chaque séjour (les dates vous seront communiquées lors du Forum et par courrier individuel).
- Cette réunion est obligatoire.
- Seront abordés les objectifs du séjour, les règles de vie collective et les attentes de l'équipe d'encadrement.
- Pour le choix du séjour, différents critères seront fixés. Le critère du « premier arrivé » ne sera pas le seul retenu. D'autres critères seront considérés, comme l'intérêt du jeune pour le séjour, la mixité, l'homogénéité au niveau des âges, etc... L'objectif étant de veiller à la réussite des séjours.

CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

Une fois les groupes constitués, vous serez informés par un courrier de confirmation de l'inscription de votre enfant.

- Si aucun séjour ne peut être proposé, le premier versement des **20%**, remis lors du forum, sera remboursé à la famille.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les conditions générales de règlement du séjour, de désistement, d'annulation, de rapatriement, etc... sont identiques à celles des séjours proposés pour les enfants d'âge élémentaire et des 11/14 ans. Vous les trouverez aux **pages 6 et 7**.

JEUNESSE

Aide à Projet Jeunes

Si tu as entre 16 et 25 ans et que tu résides à Champs-sur-Marne, la Ville peut t'accompagner dans le développement de tes projets. Le dispositif d'« **AIDE À PROJET JEUNES** » a pour objectif de t'aider à organiser tes vacances ou à réaliser tout autre projet :

- action de solidarité ou de formation,
- séjour sportif, artistique ou humanitaire.

Quel que soit ton projet, la commune à travers son service municipal Jeunesse peut te proposer un accompagnement technique, pédagogique, et même financier. L'aide accordée par la Municipalité peut être comprise entre 100 et 300€ par personne.

TON PROJET DEVRA :

- favoriser ta prise d'initiative et de responsabilité afin de te rendre acteur de ton action,
- valoriser la mixité filles-garçons dans la réalisation du projet,
- être réalisé dans l'année à compter de la date de validation de ton projet,
- tu t'engages à rendre visible sur la ville ton projet abouti (valorisation du projet par la création ou la participation à un événement local, action rendue publique par un film ou une exposition...). Selon ta proposition de valorisation, possibilité de bonus de l'aide. Ta demande de subvention est limitée à un projet par personne par an dans la limite de trois aides possibles et dégressives entre tes 16 et tes 25 ans.

COMMENT ENTRER DANS LE DISPOSITIF D'AIDE À PROJET JEUNES ?

Prends contact avec un référent « **AIDE À PROJET JEUNES** ».

Le C@P - 3, allée des Sorbiers - 77420 Champs-sur-Marne - Tél. 01 64 61 12 75

Il t'aidera dans l'élaboration de ton projet et la recherche de toutes les aides possibles. Les moyens informatiques du C@P (Champs Accompagnement Projet) seront à ta disposition.

Tu devras fournir les documents suivants :

- le formulaire « **AIDE À PROJET JEUNES** »,
- une lettre motivant le projet adressée à Madame le Maire,
- un justificatif de domicile (à Champs-sur-Marne),
- une pièce d'identité.

Le dossier monté sera présenté devant une commission de représentants de la commune, qui se réunit 3 fois par an. Ta demande devra être déposée par écrit accompagnée d'un dossier type disponible au service municipal Jeunesse, au C@P ou en téléchargement sur le site internet de la ville de Champs-sur-Marne www.ville-champssurmarne.fr



FAMILLE

Les Vacances Solidaires (LVS) : **partir en vacances en famille, c'est un droit !**

La municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en partenariat avec l'association **Les Vacances Solidaires**, proposent aux familles d'accéder à des vacances de qualité, à moindre coût. Pour intégrer ce dispositif, les familles doivent avoir un revenu moyen mensuel net inférieur ou égal à **3000€** pour les séjours d'une semaine, et inférieur ou égal à **1270€** pour les courts séjours : journée Disney, Cirque etc...

LES DESTINATIONS SONT NOMBREUSES ET VARIÉES

- Mer • Montagne • Campagne • Séjours à l'étranger •

LES TYPES D'HÉBERGEMENT PEUVENT S'ADAPTER AUX GOÛTS DE CHACUN

- Chambre, chalet, appartement, mobil-home, bungalow, studio, gîte...
- Camping, location, pension complète ou demi-pension.

Le CCAS peut vous aider dans l'organisation et le financement de votre projet.

**VEZ VÉRIFIER VOTRE ÉLIGIBILITÉ MUNI DE VOTRE FICHE TARIFAIRE ET
PRENDRE RENDEZ-VOUS AU COURS DU FORUM DE L'ÉTÉ. NOTRE STAND
EST SITUÉ AU 1^{ER} ÉTAGE EN SALLE CIVIQUE.**

**Renseignements et prises de RDV en mairie, au service municipal Solidarité
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45,
par téléphone au 01 64 73 48 30**





BONS VACAF

L'Aide aux Vacances Enfants est un dispositif en tiers payant qui s'adresse aux enfants et adolescents **de familles allocataires**.

Cette aide a pour objectif de permettre, pendant les vacances scolaires, un départ en vacances collectives (colonies ou camps) organisé par un opérateur conventionné par votre CAF.

Le montant de l'aide, le nombre de jours et de séjours ainsi que les critères d'éligibilité sont votés par le conseil d'administration de chaque CAF.

Les CAF votent chaque année leur propre règlement en matière d'aide aux vacances ; celui-ci peut donc changer d'une année sur l'autre et d'un département à l'autre.

Vos droits dépendent de votre quotient familial et de votre situation familiale.

Votre CAF vous informe en début d'année de vos droits en matière d'aides aux vacances. Vous recevrez donc un courriel vous précisant la nature de vos droits pour votre famille ou vos enfants : durée du séjour, pourcentage de l'aide, montant maximum...

Si vous avez égaré ce document, inutile de le redemander à votre Caf. Nous vous retrouverons avec votre nom, votre Caf et votre numéro d'allocataire.

IMPORTANT

Comment calculer votre participation au coût du séjour ?

D'après votre fiche tarifaire établie pour l'année scolaire 2022/2023 au service municipal Régie de la mairie, nous calculerons le montant de votre participation pour le séjour que vous avez choisi.

Puis nous déduisons le montant de l'aide de la CAF à laquelle vous avez droit.

Exemple 1 : Votre participation familiale est de 200€

- Si l'aide de la CAF est de 50% du coût du séjour, plafonné à 350 € par enfant :
 - la CAF remboursera 50% soit 100 €, directement à la Commune,
 - le séjour vous coûtera 100 € par enfant.
- Si l'aide de la CAF est de 70% du coût du séjour, plafonné à 350 € par enfant :
 - la CAF remboursera 70% soit 140 €, directement à la Commune,
 - le séjour vous coûtera 60 € par enfant.

Exemple 2 : Votre participation familiale est de 800€

- Si l'aide de la CAF est de 50% du coût du séjour, plafonné à 350 € par enfant :
 - la CAF remboursera 350 € car c'est le montant maximum qui vous est attribué, directement à la Commune,
 - le séjour vous coûtera 450 € par enfant.

Vous pouvez également vous renseigner auprès du Comité d'Entreprise de votre employeur.

COÛTS DES SÉJOURS



| Séjours & Lieux | Coût moyen du séjour pour la collectivité | Participation familiale | | |
|---|---|-------------------------|-----------|-------------------|
| | | 1 enfant | 2 enfants | 3 enfants et plus |
| <i>Multi'glisse Océan</i> MONTALIVET (Gironde) | 900,00 € | 15% | 14,5% | 14% |
| <i>Sportez-vous bien</i> GRÉOULOU (Ariège) | 1057,00 € | 16% | 15,5% | 15% |
| <i>Sur les pas de Robin des Bois</i> LUTTENBECH (Haut-Rhin) | 1057,00 € | 16% | 15,5% | 15% |
| <i>Destination 2024 : à fond pour les J-O !</i> LA BRESSE (Vosges) | 1057,00 € | 16% | 15,5% | 15% |
| <i>Hissez haut matelots</i> PIRIAC-SUR-MER (Loire-Atlantique) | 1120,00 € | 16,5% | 16% | 15,5% |
| <i>Le monde de Nemo</i> MEZE (Hérault) | 1120,00 € | 16,5% | 16% | 15,5% |

POUR CALCULER VOTRE PARTICIPATION

Exemple :

Pour un séjour à Luttenbech 1057 €, une famille avec 2 enfants pour un revenu mensuel de 3750 € paiera 15,5% de 3750 € soit **581,25 €** par enfant.

Les familles bénéficiaires du dispositif VACAF doivent impérativement nous remettre au Forum l'attestation qu'elles ont reçue par mail et/ou par courrier.



PER
VOTRE
202
MUNIC
LE
V
FICH
DÉ

EN CENTRES DE VACANCES

| Séjours & Lieux | Coût du séjour pour la collectivité | Participation familiale | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------|-----------|-------------------|
| | | 1 enfant | 2 enfants | 3 enfants et plus |
| Mix sportif en Dordogne LALINDE (Dordogne) | 800,00 € | 13% | 12,5% | 12% |
| L'aventure au galop GRÉOULOU (Ariège) | 810,00 € | 13% | 12,5% | 12% |
| Graine de sauveteur DOUARNENEZ (Finistère) | 956,00 € | 15,5% | 15% | 14,5% |
| Sea, surf and fun ! BIDARRAY (Pyrénées-Atlantiques) VIEUX-BOUCAU-LES-BAINS (Landes) | 1210,00 € | 19,5% | 19% | 18,5% |

POUR CALCULER VOTRE PARTICIPATION

Exemple :

Pour un séjour à Douarnenez 956 €, une famille avec 3 enfants pour un revenu mensuel de 3750 € paiera 14,5% de 3750 € soit 543,75 €.

Les familles bénéficiaires du dispositif VACAF doivent impérativement nous remettre au Forum l'attestation qu'elles ont reçue par mail et/ou par courrier.

GAGNEZ DU TEMPS !
AVANT LE FORUM,
PRISE À FAIRE CALCULER
PARTICIPATION FAMILIALE
3 AUPRÈS DU SERVICE
CIPAL RÉGIE, EN MAIRIE.
JOUR DU FORUM,
ENEZ AVEC VOTRE
E DE TARIFICATION
GRESSIVE 2023.



LES ACCUEILS DE LOISIRS DU SERVICE MUNICIPAL ENFANCE

Tous les accueils de loisirs sont déclarés auprès du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). Ils sont des lieux de vie, de socialisation, d'expression et de partage. Les projets d'animation d'été offrent aux enfants un éventail d'animations riche et épanouissant ; activités culturelles, artistiques, physiques et sportives, sorties diversifiées (musées, parcs d'attraction, théâtres, piscine, zoo, châteaux, fermes...). Nos équipes d'animateurs diplômés privilégient le jeu qui est au cœur des temps d'animation, elles sont à l'écoute des enfants, élaborent le programme en tenant compte de leurs envies et de leurs besoins. Les équipes de direction sont à votre écoute pour répondre à vos questions.

ACCUEILS DE LOISIRS À LA JOURNÉE

Horaires : de 7h30 à 18h30. Ouverts du 10 juillet au 1^{er} septembre 2023 inclus.

Quatre structures ouvertes au mois de juillet :

- Bois des Enfants - **01 64 68 68 84**
- Vignes du Bailly - **01 60 95 12 93**
- Victor Hugo - **01 64 80 50 70**
- Paul Langevin - **01 64 68 61 05**

Trois structures ouvertes au mois d'août :

- Bois des Enfants - **01 64 68 68 84**
- Victor Hugo - **01 64 80 50 70**
- Paul Langevin - **01 64 68 61 05**

FICHES D'INSCRIPTION DISPONIBLES SUR LE SITE

www.ville-champssurmarne.fr COURANT JUIN 2023

ACCUEILS DE LOISIRS À LA DEMI-JOURNÉE

Les accueils de loisirs « **ouverts** » s'adressent à tous les enfants de la ville à partir de la moyenne section maternelle.

Les enfants sont accueillis à la demi-journée **de 10h à 12h** et **de 14h à 18h** sans repas et sans goûter. Comme dans les accueils de loisirs classiques, les nombreuses activités et sorties organisées permettent aux enfants de passer des vacances ludiques et enrichissantes. La participation financière de la famille est de **1€** par jour, à régler sur place aux responsables.

Ces accueils sont ouverts du 10 juillet au 1^{er} septembre 2023 inclus.

- Accueil de loisirs du Nesles - **01 64 68 55 32**
- Accueil de loisirs des Deux Parcs - **01 60 05 15 63**
- Accueil de loisirs Joliot Curie - **01 60 06 63 49**
- Accueil de loisirs Pablo Picasso - **01 64 68 99 28**

RENSEIGNEMENTS AU SERVICE MUNICIPAL ENFANCE

01 64 73 48 50





LES RELAIS JEUNESSE 11/14 ANS ET 15/17 ANS DU SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE

Ce sont des espaces éducatifs et de loisirs (relais jeunesse) ouverts aux jeunes âgés de 11 à 17 ans. Ils proposent des activités diverses et variées, à la fois techniques, scientifiques, sportives, artistiques et culturelles dans une ambiance chaleureuse animée par du personnel diplômé. Le fonctionnement pédagogique est adapté au public préadolescent et adolescent. Un équilibre est trouvé entre les temps d'activités encadrées et les moments de détente entre amis. Les relais jeunesse sont ouverts tout l'été, de juillet à août. Tous les équipements sont déclarés auprès du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).

La carte jeunesse, comment l'obtenir ?

- Cette carte jeunesse est obligatoire pour pouvoir accéder aux activités des accueils de loisirs jeunesse. Le coût de l'inscription pour l'année scolaire est de 10€. Une carte est délivrée en retour, donnant accès à 4 sorties au choix durant l'année scolaire (hors week-end et mini-séjours) sans application de la grille de participation.
- L'inscription a lieu sur les relais en présence des parents.
- L'accueil dans les relais jeunesse est ouvert à tous les jeunes campésiens âgés de 11 à 17 ans.

LES RELAIS JEUNESSE

- Relais Pablo Picasso (11/14 ans),
- Relais Paul Langevin (11/14 ans),
- Relais Bois de Grâce (15/17 ans).

Les relais sont ouverts et organisés par tranche d'âge 11/14 ans et 15/17 ans, en accès libre :

- **du lundi au vendredi de 14h à 19h pendant les vacances scolaires ;**
- **mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h et mercredi et samedi de 14h à 19h hors vacances scolaires.**

Après utilisation des 4 sorties de la carte jeunesse, la participation financière peut varier en fonction des activités et sorties, sachant qu'une aide minimale de 60% est attribuée par la municipalité sur le coût total de l'activité.

INSCRIPTION SUR PLACE Du lundi au vendredi de 14h à 19h.

- Relais Pablo Picasso - Allée des Noyers - Tél. : 01 60 33 08 36
- Relais Paul Langevin - Allée Claude Bernard - Tél. : 01 60 17 04 29
- Relais Bois de Grâce - 3, allée des Sorbiers - Tél. : 01 64 61 00 68

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE 01 64 73 48 55



NOTES



NOTES





FORUM de l'été

Samedi 18 mars 2023



ici ou ailleurs,
des activités
pour tous,
tout l'été

de 9h
à 12h

Hôtel de ville